

## **Bourse de doctorat « Inégalités de santé et habitat »**

L'habitat est un concept multidimensionnel qui englobe les caractéristiques du logement (local utilisé pour l'habitation), du ménage (au travers des aspects sociaux et psychologiques) et du quartier (services locaux et caractéristiques physiques et sociales).

De nombreuses études ont montré que les résidents de quartiers aisés avaient moins de problèmes de santé que les résidents de quartiers défavorisés. Ces inégalités sociales de santé reposent sur l'existence d'un gradient social de santé stipulant que chaque catégorie socio-économique présente des niveaux de mortalité et de morbidité plus élevés que ceux de la classe qui lui est immédiatement supérieure dans l'échelle socio-économique. Les mécanismes inhérents sont complexes et multiples. En effet, l'exposition à des facteurs de risque que celle-ci soit d'origine personnelle (comportements à risque) ou professionnelle (conditions de travail), et les conditions d'habitat et d'accès aux soins et à la prévention sont notamment étroitement liées à la position de l'individu dans l'échelle socio-économique et contribuent à expliquer l'existence d'un gradient social de santé (Potvin et al., 2010). Les inégalités territoriales de santé sont, pour partie, la projection spatiale de ces inégalités sociales de santé sous l'effet d'un processus de segmentation sociale de l'espace. Selon ce processus, les choix de localisation résidentielle des ménages impliquent une répartition des classes de revenus en groupes homogènes au sein de l'espace. Les inégalités territoriales de santé sont aussi la conséquence de l'inégale répartition de l'offre de soins sur le territoire.

Dans la littérature épidémiologique, la relation entre le logement et la santé est essentiellement composée d'études rapportant l'effet d'un aspect particulier de l'habitation sur un critère sanitaire donnée. L'exposition au plomb, au radon, à l'Asbestos, aux allergènes ou à la fumée de tabac ambiante a des effets nocifs bien documentés sur la santé (Moloughney 2004).

La santé des résidents dépend également du quartier dans lequel ils habitent, mais il est difficile de dissocier les facteurs économiques et sociaux des facteurs spécifiquement liés au logement. Des études américaines commencent à démontrer que le relogement assisté de familles de quartiers très défavorisés conduit à des améliorations au niveau de la qualité du logement, de la santé psychologique et physique et du comportement des enfants.

Ainsi l'habitat doit être considéré comme un tout. En extraire de petits morceaux afin de mesurer l'effet propre à chacun en ignorant leurs interactions peut exposer à des erreurs d'interprétation et conduire à sous-estimer le phénomène.

Cette bourse de doctorat financée par la ville de Nice s'inscrit dans le projet Syndémie, une approche intégrative du bien-être, de la santé et de l'environnement dans l'orientation des politiques publiques.

Il s'agira d'approfondir les liens existants entre inégalités de santé et habitat au niveau d'un territoire, le cas échéant la métropole et/ou la ville de Nice (en fonction des données existantes). Le travail de doctorat devra notamment conduire à la création d'indicateurs synthétiques permettant de piloter et d'évaluer des politiques de santé publique.

**Laboratoire de rattachement :** UR2CA - Unité de Recherche Clinique Côte d'Azur – Equipe de santé publique.

**EUR (Ecole Universitaire de Recherche) de rattachement :** EUR ELMI

**Ecole Doctorale de rattachement :** ED DESPEG

**Localisation du poste et encadrement de la thèse :** thèse pluridisciplinaire qui sera codirigée par un chercheur en santé publique et un chercheur en économie/statistiques. La thèse se déroulera en alternance au service de santé publique du CHU de Nice et à l'EUR ELMI suivant des modalités à déterminer.

**Contact :** Christian Pradier [Christian.PRADIER@univ-cotedazur.fr](mailto:Christian.PRADIER@univ-cotedazur.fr)

**Montant de la rémunération mensuelle :** environ 2 000 € brut

**Profil de candidature :**

Titulaire d'un M2 en Sciences Sociales, en Statistiques Appliquées, ou en Médecine. Avoir un très bon niveau en statistiques et en économétrie. Etre familier avec les logiciels R, STATA ainsi que les langages de traitement et de programmation Python, SQL ou VBA.

**Composition du dossier de candidature :**

- L'ensemble des relevés de notes depuis la licence (ou équivalent)
- Un CV
- Une lettre de motivation
- Deux références d'enseignants-chercheurs ou de professionnels
- Mémoire de M2 ou tout autres travaux

**Modalité de dépôt de candidature et de sélection :**

- Les dossiers sont à envoyer à [Christian.PRADIER@univ-cotedazur.fr](mailto:Christian.PRADIER@univ-cotedazur.fr) avant le 26 aout 2022, délai de rigueur.

Les modalités de sélection sont les suivantes :

1. Les dossiers proposés seront évalués par un comité ad-hoc.
2. A l'issu de la première sélection, les candidat.e.s retenu.e.s seront auditionné.e.s par le comité ad-hoc, qui procédera au classement final.

Calendrier de l'appel

- 1er juin 2022 : lancement de l'appel.
- 26 aout 2022 : date limite de dépôt des candidatures.
- Semaine du 5 septembre 2022 : étude des dossiers et notification aux candidat.e.s auditionné.e.s.
- Semaine du 19 septembre 2022 : audition des candidat.e.s et notification des résultats.